

**INTERNATIONAL COMMITTEE  
FOR VERNACULAR ARCHITECTURE**

**COMITÉ INTERNATIONAL  
D'ARCHITECTURE VERNACULAIRE**

**La conservation d'architecture vernaculaire  
Etat de l'art**

Il est assez difficile de rédiger un Etat de l'art sur la conservation de l'architecture vernaculaire qui soit complet pour le monde entier, surtout parce que pendant la réunion régulière du Comité à Plovdiv 1989 de nouvelles options fondamentales ont été décidées qui ne sont toujours pas réalisées. Ce rapport n'est qu'un rapport intermédiaire et provisoire, qui sera à compléter au cours des réunions futures du CIAV.

On ne peut faire un Etat de l'art qu'après une réflexion fondamentale sur la place précise qu'occupe la conservation de l'architecture vernaculaire sur le plan social culturel d'aujourd'hui. Le caractère universel, cosmopolite, technocrate de la société a été soussigné plusieurs fois. L'uniformisation, la nivellation et la production en masse ont apporté d'une part des acquis favorables en ce qui concerne les conditions matérielles de la vie, mais risquent d'autre part d'uniformiser les besoins régionaux et variés, d'étouffer toute vernacularité dans la culture, et d'offrir une culture sans relief affligeant la qualité de vie. Cette situation, qui commençait à se développer surtout après la Seconde Guerre mondiale, a changé la philosophie, la motivation, la politique et les méthodes de la conservation et de la rénovation de l'héritage architectural. Au cours des années des initiatives ont été entreprises par le Conseil de l'Europe et par l'ICOMOS, stimulant la conservation de l'architecture historique dans le cadre d'une création d'un environnement de qualité permettant le développement des fonctions fondamentales humaines. Les sites historiques urbains et ruraux avec leur échelle humaine, leurs morphologies urbanistiques, leur environnement de verdure et leur architecture offrent les qualités nécessaires pour atteindre ce but. Des méthodes de conservation et de rénovation ont été développées. En 1975, au cours de l'Assemblée générale de l'ICOMOS à Plovdiv (Bulgarie), une résolution fut adoptée de créer un «Comité international d'architecture vernaculaire» au sein de l'ICOMOS.

En 1976, le Comité exécutif de l'ICOMOS a confirmé lors de sa réunion à Paris cette résolution et a fondé le Comité international

d'architecture vernaculaire, le CIAV. En 1980, le CIAV a organisé une enquête sur l'état de la préservation et mise en valeur des «Monuments» d'architecture vernaculaire en Europe. Le rapport de cette enquête, rédigé par M. Gschwend (Suisse) et Georgetta Stoica (Roumanie), a été présenté à la réunion du CIAV en Finlande en 1983 et à l'Assemblée générale de l'ICOMOS à Rostock, RDA). De cette façon, on a obtenu un aperçu général sur la situation de la préservation de l'architecture vernaculaire en Europe, permettant des conclusions et recommandations.

Le Comité est composé de représentants permanents de la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Roumanie, le Royaume Uni, la Suisse, la Turquie, la Tchécoslovaquie, l'URSS et la Yougoslavie.

Pendant la réunion régulière du CIAV à Plovdiv 1989, le Comité a résolu de:

1. reprofiler pour répondre aux besoins nouveaux, leur position exacte dans le processus social d'être définie, d'étudier de nouvelles méthodes et types de travail et élaborer des structures de collaboration nécessaires avec d'autres Comités de l'ICOMOS et organismes et institutions extérieures;
2. approfondir dans les réunions des spécialistes l'étude et l'évaluation des méthodes pour la sauvegarde des sites urbains et ruraux vernaculaires et leur architecture dans le cadre d'une politique de qualité de l'environnement;
3. établir une coopération structurelle avec la planologie urbanistique et le développement régional et stimuler l'approche interdisciplinaire et globale pour la résolution des problèmes;
4. encourager l'établissement d'une législation dans les pays capables d'augmenter les garanties pour la sauvegarde des sites urbains et ruraux vernaculaires et leur architecture;
5. établir une structure de coordination et d'intégration avec les autres Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS et d'autres institutions qui s'occupent de l'étude, de la conservation et de l'instruction sur l'architecture vernaculaire et les sites ruraux et urbains;
6. organiser des réunions avec des spécialistes d'autres domaines et de disciplines, tels que philosophes, sociologues, écologistes, économistes, ethnographes, etc., afin de présenter la problématique de la sauvegarde dans un forum social plus large;

7. stimuler la fondation d'un institut international d'études de documentation, d'éducation, de formation, d'information et sensibilisation sur la morphologie des sites ruraux et urbains vernaculaires, leur architecture et leur conservation;

8. participer et organiser des projets qui favorisent l'étude et la conservation des sites ruraux et urbains vernaculaires et leur architecture; entre autres le projet «Architecture vernaculaire et l'histoire»;

9. élaborer une politique et une stratégie d'information, de formation, d'instruction et d'enseignement sur la matière, solliciter et élaborer des structures de collaboration avec les institutions qualifiées existantes à tous les niveaux, en particulier les organismes ad hoc au sein de l'UNESCO.

En ce qui concerne le nouveau profil (n° 1), le CIAV se situe comme institution qui coordonne et exécute au niveau international des projets concernant la conservation de l'héritage architectural vernaculaire. La problématique de conservation de l'architecture se situe dans une politique plus générale de développement culturel des régions dans le monde: à part des aspects qualitatifs qu'offrent la morphologie et l'architecture vernaculaire historique pour le développement de fonctions fondamentales humaines déjà citées et leur fonction dans le développement d'un environnement de qualité, l'architecture vernaculaire historique et nouvelle représente d'une part un cadre dans lequel l'identité culturelle des régions peut se développer et sont d'autre part en même temps l'expression de cette personnalité culturelle. Ainsi la conservation stricte de l'héritage architectural vernaculaire par sa «re-présentation» du passé et par sa régionalité se situe, à côté de la création d'une architecture régionale (vernaculaire) nouvelle, dans une politique de développement culturel propre de régions, une politique de développement de l'identité culturelle des régions. *Ceci implique de nouvelles orientations, de nouvelles méthodes et de nouvelles relations structurelles* (cf. les points 2, 3, 4 et 6 de la résolution 1989). En ce qui concerne les fonctions générales du CIAV, le Comité a l'intention d'amplifier les activités. A part l'étude de l'architecture vernaculaire et des problèmes et méthodes de conservation et des projets concrets, le Comité a l'intention de développer une fonction nouvelle d'instruction et d'entamer une politique et stratégie d'information, de formation, d'instruction et d'enseignement (points 7 et 9 de la résolution 1989). Ceci implique une série de nouvelles relations structurelles envisageant la communication avec le public. Dans cette partie un rôle important sera attribué aux musées d'archi-

lecture et en particulier aux musées de plein air. Enfin le CIAV a exprimé le désir de réorganiser sa structure et son fonctionnement. La composition du Comité est trop représentative pour l'Europe et en particulier pour les pays du Balkan. Il faut «mondialiser» le CIAV de telle façon qu'il obtienne une représentativité mondiale. Il fait réviser les relations avec les autres comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS et aux institutions extérieures.

1. En ce qui concerne la structure interne et les relations avec les autres comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS:

- Le Comité international d'architecture vernaculaire de l'ICOMOS encouragera la formation de sous-comités régionaux dépassant les frontières nationales administratives (par exemple sous-comité Balkan, sous-comité Scandinave, sous-comité Nord-Américain, sous-comité NW Européen, etc.). Ces comités régionaux forment la base d'activités concrètes dans la problématique de la conservation d'architecture vernaculaire. Ils pourront étudier les problèmes d'étude et de conservation et organiser des projets qui sont *propres* pour les régions qu'ils représentent. Les comités régionaux seront composés de spécialistes délégués des comités nationaux.
- Le Comité international encouragera la création de cellules spécialisées dans la matière de l'architecture vernaculaire dans les comités nationaux, et d'un réseau d'institutions et spécialistes dans le domaine de l'architecture vernaculaire membres et non-membres de l'ICOMOS dans le monde entier.
- Le Comité entretiendra des rapports avec ce réseau international, les cellules d'architecture vernaculaire et les comités régionaux par l'intermédiaire d'un bulletin d'information.
- Le rôle du Comité international se situera au niveau de la coordination générale, de la philosophie générale, de la communication et de la programmation générale internationale. Les comités régionaux formeront la base de programmation et d'activités concrètes.
- Le CIAV révisera sa représentativité mondiale: la composition des membres permanents est trop concentrée sur l'Europe. Il examinera les possibilités d'adapter cette représentativité.
- Le CIAV ne se limitera pas à l'élaboration de relations verticales, mais aussi de relations horizontales au sein de l'ICOMOS. Le Comité aura des contacts très étroits avec le Comité des villes

historiques, le Comité des jardins historiques, un Comité à former pour les sites ruraux, les Comités du bois, de la pierre et de la brique crue, et pour certaines fonctions avec le Comité de la formation.

2. En ce qui concerne la fonction éducative, la programmation de sensibilisation, de formation, d'enseignement, etc. Dans ce domaine une nouvelle tâche et de nouvelles méthodes et relations seront entamées. En particulier avec le Comité de formation, le CIAV essaiera d'organiser des programmes de formation avec l'ICCROM, les centres internationaux de la formation d'artisans (Fortbildungszentrum für Handwerk und Denkmalpflege Fulda, le Centre européen de formation d'artisans à Venise), les Ecoles supérieures d'architecture, les Universités. Le CIAV essaiera aussi de toucher, en collaboration avec les organismes tels que Jeunesse et Patrimoine, les réseaux d'enseignement, le public en général et des groupes spéciaux (les responsables politiques, les urbanistes, les architectes, etc.). Une relation spéciale devra se développer avec les musées, en particulier les musées de plein air. Cette collaboration a été discutée dans la réunion du CIAV en Yougoslavie en 1987.

Le CIAV a repris dans son programme des projets de recherche, des projets d'étude et peut organiser des projets de conservation. Il a l'intention d'élargir son public en organisant des projets pour ses relations internes (autres comités internationaux, comités régionaux, cellules spécialisées dans les comités nationaux, réseau de spécialistes membres individuels) pour les relations externes (universités, centres de documentation) quand l'occasion s'y prête d'après la programmation et aussi pour des groupes spéciaux en collaboration avec les institutions de communication, d'information et de sensibilisation.

3. En ce qui concerne sa fonction envers la conservation et la rénovation d'architecture vernaculaire le Comité entamera des projets de collaboration avec les organismes et institutions qui réalisent le développement culturel des régions, essaiera de se situer dans ce processus et redéfinira ses méthodes de travail. Il essaiera aussi d'élaborer des contacts avec les architectes, les écoles supérieures d'architecture et les universités afin d'examiner les possibilités de développer une *continuité dans la vernacularité ou régionalité* dans l'architecture moderne comme expression d'une régionalité culturelle.

politique de développement  
culturel des régions

La conservation et la rénovation  
de l'architecture vernaculaire  
dans les sites urbains ruraux

←  
← CIAV  
←

La création d'une nouvelle  
architecture régionale ou  
vernaculaire

Création d'un environnement à  
échelle humaine et de qualité,  
un cadre pour le développement  
de l'expression d'une identité  
culturelle

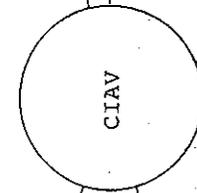
Comités régionaux  
- Comités nat.  
- Comités nat.  
- Comités nat.

FONCTION EDUCATIVE

Centres de documentation

Information

Muséologie



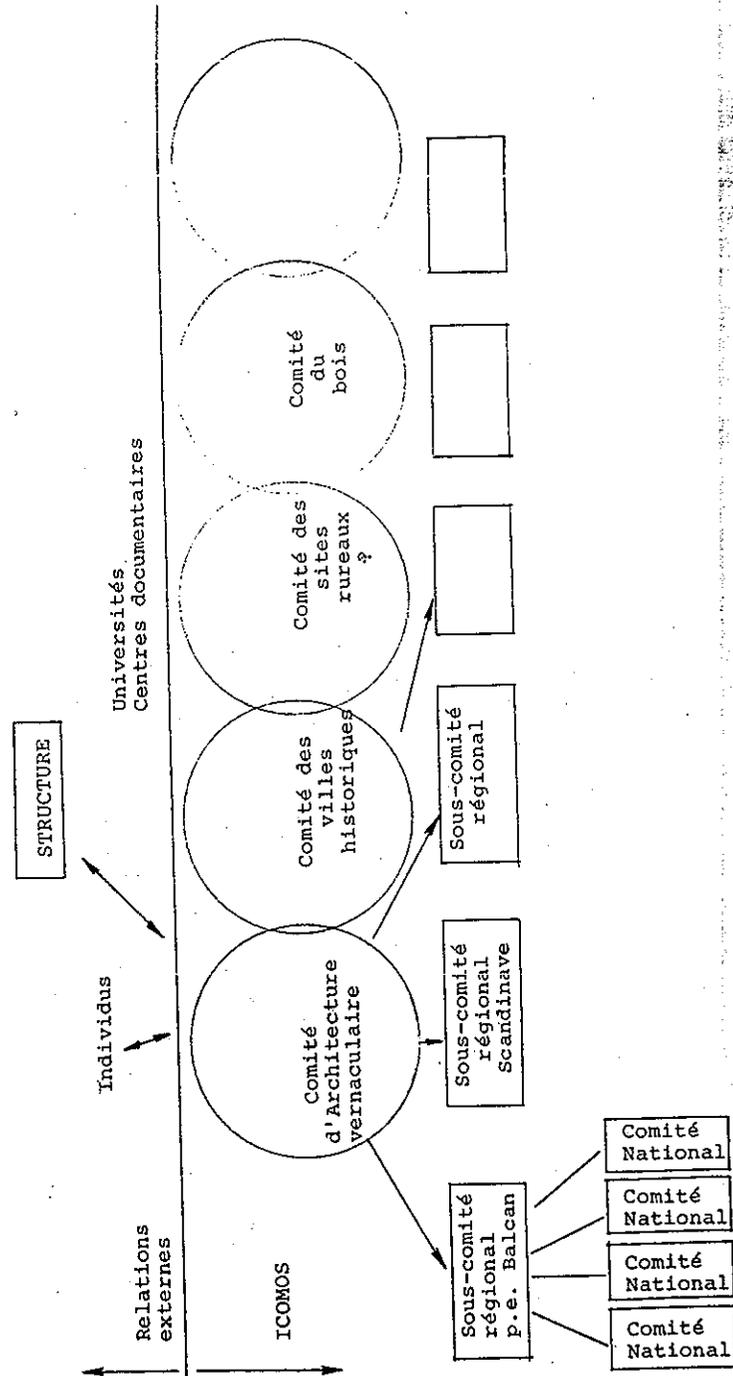
Sensibilisation  
- le public  
- Jeunesse Patrimoine

Formation

- ICCROM
- Fortbildungs-  
zentrum Fulda
- Centre Européen  
Venise
- Coins pour les respon-  
sables politiques  
urbanistes  
architectes

Instruction Enseignement

- Ecoles supérieures d'archi-  
tecture
- Universités



## Summary

The paper by the International Committee on Vernacular Architecture (ICVA) opens with a historical sketch of the growing awareness of the value of vernacular architecture since the creation of the Committee in 1975.

It then outlines the resolutions taken during its last meeting in Plovdiv in 1989. The relationship between the vernacular architectural heritage and regional development policies was particularly stressed.

The ICVA also wishes to develop public information and professional education in the field of vernacular architecture.

In addition a reorganization of its structure and functioning is envisaged with the creation of regional sub-committees and specialized units; as well as with the development of new relationships, internationally and within ICOMOS. Lastly the Committee will start projects in co-operation with regional cultural development agencies.

## Résumé

La communication du Comité international de l'architecture vernaculaire (CIAV) fait l'historique de la prise de conscience des valeurs patrimoniales de l'architecture vernaculaire et du développement du Comité depuis sa création en 1975.

Il est ensuite fait état des résolutions de sa dernière assemblée à Plovdiv en 1989. L'accent y fut particulièrement mis sur le rapport entre l'héritage vernaculaire et les politiques de développement régionales. Le CIAV souhaite par ailleurs développer l'information professionnelle dans le domaine de l'architecture vernaculaire. Une réorganisation de sa structure interne et de son fonctionnement est également envisagée: création de sous-comités régionaux et de cellules spécialisées; développement de nouveaux rapports sur le plan international et au sein des instances de l'ICOMOS.

Enfin le Comité engagera des projets en coopération avec les organismes de développement culturel régional.